



## **INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (ÉTÉ 2010)**

### **DIRECTION DE LA MAURICIE – CENTRE-DU-QUÉBEC**



**DÉSIRÉE-EMMANUELLE DUCHAINE, CONSULTANTE EN ARCHÉOLOGIE**

**Janvier 2012**

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (ÉTÉ 2010)

DIRECTION DE LA MAURICIE – CENTRE-DU-QUÉBEC

(N° de permis de recherche archéologique au Québec : 10-DUCD-01)

(N° de contrat du ministère des Transports du Québec : 6203-09-AD07)

---

Rapport présenté au :

Ministère des Transports du Québec  
Direction générale de Québec et de l'Est  
Direction de la coordination, de la planification et des ressources  
Service de la planification et de la programmation

Rapport présenté par :

Désirée-Emmanuelle Duchaine  
24, rue Sainte-Ursule, app. 2  
Québec (Québec)  
G1R 4E2  
Téléphone : 418 806-4872  
Adresse de courriel : desiree\_duchaine@hotmail.com

Janvier 2012

# TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES .....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTE DES FIGURES.....	v
LISTE DES PHOTOGRAPHIES.....	vi
ÉQUIPE DE RÉALISATION.....	viii
1. INTRODUCTION .....	1
1.1 Mandat .....	3
1.2 Cadre méthodologique .....	3
2. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE .....	8
2.1 Projet n° 154-08-0674, municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, route 367 (rang des Pins-Rouges), reconstruction de la route et de ponceaux .....	8
2.1.1 État des connaissances en archéologie .....	8
2.1.2 Résultats .....	8
3. CONCLUSION.....	30
4. BIBLIOGRAPHIE.....	31
ANNEXE A : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES.....	32

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1</b>	Identification du projet routier inventorié sur le territoire de la Direction de la Mauricie – Centre-du-Québec .....	1
<b>Tableau 2</b>	Site archéologique connu à proximité du projet n° 154-08-0674, municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, route 367 (rang des Pins-Rouges), reconstruction de la route et de ponceaux.....	11
<b>Tableau 3</b>	Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet n° 154-08-0674, municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, route 367 (rang des Pins-Rouges), reconstruction de la route et de ponceaux .....	21

## LISTE DES FIGURES

<b>Figure 1</b>	Localisation générale du projet routier inventorié .....	2
<b>Figure 2</b>	Localisation approximative du projet n° 154-08-0674, municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, route 367 (rang des Pins-Rouges), reconstruction de la route et de ponceaux (Source : Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, 311/11, Lac au Sorcier, 1 : 50 000, 1982).....	12
<b>Figure 3</b>	Localisation approximative sur photo aérienne du projet n° 154-08-0674, municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, route 367 (rang des Pins-Rouges), reconstruction de la route et de ponceaux (1/2) (Source : Ministère des Terres et Forêts, Service de la Photogrammetrie et de la Cartographie, 1 : 20 000, 1970, Q-70847-67) .....	13
<b>Figure 4</b>	Localisation approximative sur photo aérienne du projet n° 154-08-0674, municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, route 367 (rang des Pins-Rouges), reconstruction de la route et de ponceaux (2/2) (Source : Ministère des Terres et Forêts, Service de la Photogrammetrie et de la Cartographie, 1 : 20 000, 1970, Q-70847-2) .....	14
<b>Figure 5</b>	Localisation du secteur d'inventaire 1 du projet n° 154-08-0674, municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, route 367 (rang des Pins-Rouges), reconstruction de la route et de ponceaux (Source : Ministère des Transports du Québec).....	15
<b>Figure 6</b>	Localisation du secteur d'inventaire 2 du projet n° 154-08-0674, municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, route 367 (rang des Pins-Rouges), reconstruction de la route et de ponceaux (Source : Ministère des Transports du Québec).....	16
<b>Figure 7</b>	Localisation du secteur d'inventaire 3 du projet n° 154-08-0674, municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, route 367 (rang des Pins-Rouges), reconstruction de la route et de ponceaux (Source : Ministère des Transports du Québec).....	17
<b>Figure 8</b>	Localisation du secteur d'inventaire 4 du projet n° 154-08-0674, municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, route 367 (rang des Pins-Rouges), reconstruction de la route et de ponceaux (Source : Ministère des Transports du Québec).....	18
<b>Figure 9</b>	Localisation des secteurs d'inventaire 5, 6 et 7 du projet n° 154-08-0674, municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, route 367 (rang des Pins-Rouges), reconstruction de la route et de ponceaux (Source : Ministère des Transports du Québec).....	19
<b>Figure 10</b>	Localisation du secteur d'inventaire 8 du projet n° 154-08-0674, municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, route 367 (rang des Pins-Rouges), reconstruction de la route et de ponceaux (Source : Ministère des Transports du Québec).....	20

## LISTE DES PHOTOGRAPHIES

### Photo page couverture

Vue de l'emprise du côté est de la route 367 près du km 200+180, secteur d'inventaire 1 – Projet n° 154-08-0674 – Direction nord-nord-ouest

- Photo 1** Vue de l'emprise du côté est de la route 367 près du km 200+180, secteur d'inventaire 1 – Projet n° 154-08-0674 – Direction nord-nord-ouest (DUCD-10-0674-4) .....22
- Photo 2** Vue de l'emprise du côté ouest de la route 367 près du km 200+180, secteur d'inventaire 1 – Projet n° 154-08-0674 – Direction nord-ouest (DUCD-10-0674-7) ..22
- Photo 3** Extrémité nord du secteur d'inventaire 2, côté ouest de la route 367 – Projet n° 154-08-0674 – Direction nord (DUCD-10-0674-15).....23
- Photo 4** Replat sondé du côté sud-est du ponceau près du km 11+775, secteur d'inventaire 2 – Projet n° 154-08-0674 – Direction sud (DUCD-10-0674-13).....23
- Photo 5** Côté ouest de la route 367, secteur d'inventaire 3 – Projet n° 154-08-0674 – Direction ouest (DUCD-10-0674-21) .....24
- Photo 6** Côté est de la route 367, secteur d'inventaire 3 – Projet n° 154-08-0674 – Direction est (DUCD-10-0674-21).....24
- Photo 7** Côté nord de la route 367, secteur d'inventaire 4 – Projet n° 154-08-0674 – Direction nord-est (DUCD-10-0674-24).....25
- Photo 8** Sondage effectué du côté nord de la route 367, secteur d'inventaire 4 – Projet n° 154-08-0674 – Vue en plan (DUCD-10-0674-27).....25
- Photo 9** Côté ouest de la route 367, secteur d'inventaire 5 – Projet n° 154-08-0674 – Direction sud (DUCD-10-0674-28) .....26
- Photo 10** Côté est de la route 367, secteur d'inventaire 5 – Projet n° 154-08-0674 – Direction sud-sud-est (DUCD-10-0674-30) .....26
- Photo 11** Côté ouest de la route 367, secteur d'inventaire 6 – Projet n° 154-08-0674 – Direction nord-nord-ouest (DUCD-10-0674-34).....27
- Photo 12** Côté est de la route 367, secteur d'inventaire 6 – Projet n° 154-08-0674 – Direction est (DUCD-10-0674-35).....27

<b>Photo 13</b>	Côté ouest de la route 367, secteur d'inventaire 7 – Projet n° 154-08-0674 – Direction ouest (DUCD-10-0674-39) .....	28
<b>Photo 14</b>	Côté est de la route 367, secteur d'inventaire 7 – Projet n° 154-08-0674 – Direction est (DUCD-10-0674-38).....	28
<b>Photo 15</b>	Extrémité nord du secteur d'inventaire 8, côté est de la route 367 – Projet n° 154-08-0674 – Direction nord (DUCD-10-0674-47) .....	29
<b>Photo 16</b>	Paroi nord d'un sondage effectué du côté est de la route 367, secteur d'inventaire 8 – Projet n° 154-08-0674 – Direction nord (DUCD-10-0674-46).....	29

## **ÉQUIPE DE RÉALISATION**

### **MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

Direction générale de Québec et de l'Est  
Direction de la coordination, de la planification et des ressources  
Service de la planification et de la programmation

Denis Roy, archéologue

Ghislain Gagnon, archéologue

Isabelle Bêty, archéologue

### **DÉSIRÉE-EMMANUELLE DUCHAINE, CONSULTANTE EN ARCHÉOLOGIE**

Désirée-Emmanuelle Duchaine, archéologue, coordonnatrice et chargée de projet

Guillaume Leclerc, technicien en archéologie

Cendrine Audet, réviseuse de textes

## 1. INTRODUCTION

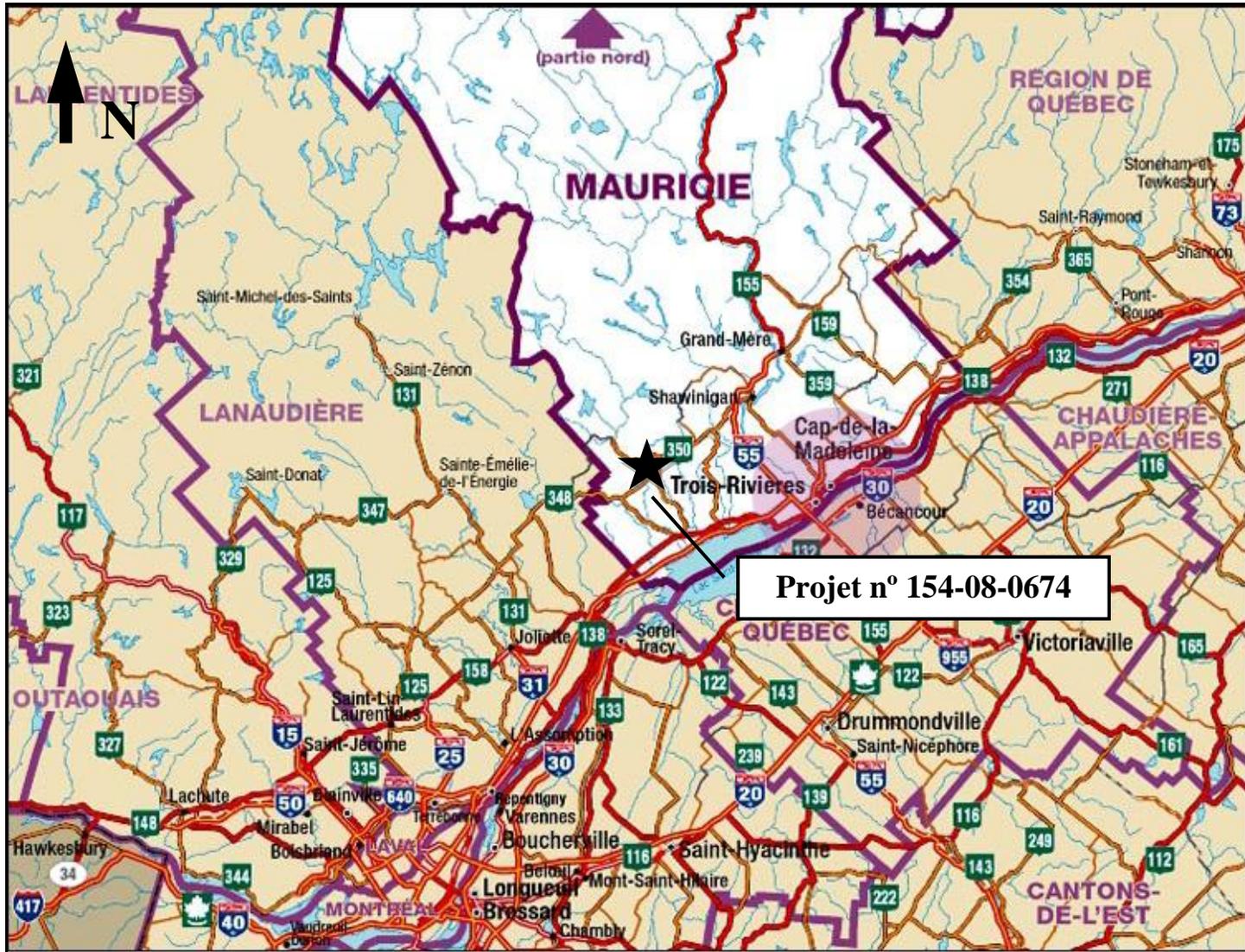
Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique réalisé dans l'emprise d'un projet de réaménagement routier localisé sur le territoire de la Direction de la Mauricie – Centre-du-Québec du ministère des Transports du Québec (MTQ) (tableau 1; figure 1). Les objectifs de cet inventaire étaient de vérifier la présence ou l'absence de sites archéologiques dans l'emprise du projet visé et, le cas échéant, de localiser, d'évaluer et d'identifier ceux-ci. Cette approche préventive appliquée par le MTQ vise à protéger les ressources patrimoniales du Québec.

Le rapport présente une description du mandat ainsi que les méthodes et techniques utilisées. Les résultats sont ensuite présentés, accompagnés de tableaux, de figures et de photographies.

L'inventaire archéologique a été effectué le 27 mai 2010 par une archéologue chargée de projet et un technicien en archéologie. Ces travaux d'inventaire s'inscrivent dans le cadre du contrat d'inventaires archéologiques n° 6203-09-AD07.

**Tableau 1** Identification du projet routier inventorié sur le territoire de la Direction de la Mauricie – Centre-du-Québec

N° de projet	Localisation et description	Date de réalisation	Nombre de puits de sondage	Résultat
154-08-0674	Reconstruction de la route et de ponceaux Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, route 367 (rang des Pins-Rouges)	27 mai 2010	41	Négatif



**Figure 1** Localisation générale du projet routier inventorié (Source : [http://www.quebec511.gouv.qc.ca/fr/carte\\_routiere/mauricieS.htm](http://www.quebec511.gouv.qc.ca/fr/carte_routiere/mauricieS.htm))

## **1.1 Mandat**

Le mandat, tel que décrit au contrat est le suivant :

- Effectuer des expertises archéologiques dans les emprises des projets de construction présélectionnés par le Ministère dans sa programmation annuelle 2010-2011, qui sont localisés dans les limites territoriales de la Direction générale de Québec et de l'Est;
- Les expertises demandées peuvent s'appliquer à l'archéologie préhistorique, à l'archéologie historique et à l'histoire;
- Les expertises peuvent comprendre un ou des mandats d'études de potentiel archéologique, d'études historiques, d'inventaires, de fouilles et de surveillance de travaux;
- Le ou les mandats ont pour objectif de documenter, de rechercher, d'identifier, de localiser, de délimiter et d'évaluer les sites archéologiques pouvant être menacés par la réalisation de travaux de construction qui sont sous la responsabilité du Ministère;
- Les inventaires, les fouilles et la surveillance de travaux en archéologie sont strictement limités aux emprises du ou des projets de construction du Ministère;
- Toute découverte de biens archéologiques mobiliers ou immobiliers doit être communiquée dans les plus brefs délais au MTQ;
- Toute fouille archéologique pouvant résulter d'un inventaire réalisé dans l'emprise d'un projet du Ministère doit être préalablement autorisée par écrit par le MTQ;
- Les projets de construction peuvent être sujet à des modifications suite à la signature du contrat et le Ministère se réserve le droit de diminuer ou d'augmenter le temps de réalisation des travaux demandés;
- Produire les rapports de recherche archéologique.

## **1.2 Cadre méthodologique**

La méthodologie employée est conforme à celle prescrite par le MTQ :

- Effectuer, préalablement à la réalisation de toute expertise archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la réalisation et à la localisation d'inventaires archéologiques, à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus à proximité et dans l'emprise d'un projet de construction devant être inventorié;

- Effectuer, préalablement à la réalisation d'une expertise archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la période historique, tant euroquébécoise qu'amérindienne, pour fins de compréhension d'éventuelles mises au jour de vestiges d'occupation humaine et d'intégration du contexte culturel devant être inclus dans un rapport de recherche archéologique;
- Effectuer, préalablement à la réalisation d'une expertise archéologique, les recherches documentaires permettant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à la compréhension de l'occupation humaine ancienne du contexte de chaque projet de construction devant être inventorié;
- Effectuer un ou des inventaires archéologiques visant à vérifier la présence ou l'absence de sites préhistoriques et historiques amérindiens ainsi qu'historiques euroquébécois;
- Les techniques d'inventaire doivent être pratiquées selon la procédure et les normes établies par le Ministère;
- Un inventaire archéologique doit comprendre l'inspection visuelle systématique et l'excavation de sondages systématiquement disposés à l'intérieur des limites de l'emprise de tout projet de construction devant être inventorié ainsi que, le cas échéant, dans les emplacements des sources de matériaux qui sont susceptibles d'être utilisées pour la réalisation du projet de construction;
- L'inspection visuelle devra être effectuée sur l'ensemble de l'emprise d'un projet de construction, préalablement à la réalisation d'éventuels sondages exploratoires. L'objectif de l'inspection visuelle est d'identifier tous les secteurs où une intervention archéologique est praticable ou non praticable;
- Les travaux d'inventaires archéologiques peuvent être réalisés par inspections visuelles, sondages manuels, sondages mécanisés ou labourage, ou toute combinaison de techniques ou selon les prescriptions du responsable de projet;
- Feront exception aux sondages archéologiques, les affleurements rocheux de surface, les pentes excessives, les zones humides, les cours et les plans d'eau ainsi que les aires où des enlèvements de matériaux meubles ou des bouleversements divers rendent inutile ou impossible la réalisation de sondages archéologiques;
- Les puits de sondage seront distribués selon une grille d'échantillonnage élaborée en fonction de la nature du projet expertisé. Toutes les superficies propices à la pratique de sondages archéologiques doivent être l'objet de sondages systématiquement disposés, en alternance, à tous les quinze ou dix mètres, selon le contexte;
- Chaque puits de sondage archéologique devra couvrir une superficie minimale de 900 cm<sup>2</sup>;

- L'excavation de puits de sondage sera réalisée à la pelle en vérifiant minutieusement à la truelle le contenu excavé, en déstructurant le couvert végétal et organique superficiel, en atteignant le niveau de sol considéré stérile. Toutes les informations pertinentes relatives à chaque puits de sondage devront être consignées. Il en va de même pour toute autre technique appliquée aux inventaires archéologiques;
- Lorsqu'un site archéologique est découvert ou identifié au cours d'un inventaire archéologique, celui-ci doit être localisé, délimité puis qualitativement et quantitativement évalué;
- Lorsque des biens archéologiques sont mis au jour lors de sondages ou observés en surface, des sondages supplémentaires doivent être réalisés en périphérie à une distance maximale de cinq mètres les uns des autres afin de déterminer l'étendue du site archéologique et de procéder à son évaluation;
- Les sondages supplémentaires réalisés en périphérie d'un sondage positif devront être de 50 cm sur 50 cm et être excavés à la truelle;
- La profondeur maximale de chaque puits de sondage sera déterminée par l'atteinte de la couche de sol identifiée comme étant stérile en artefacts et naturelle;
- Les biens archéologiques identifiés dans les sondages pratiqués à la pelle devront être localisés par rapport à la couche de sol de référence;
- Tous les outils et fragments d'outils préhistoriques identifiés dans les sondages mesurant 50 cm sur 50 cm et qui sont excavés à la truelle, seront localisés horizontalement et verticalement par rapport à un point de référence;
- Les déchets de taille de la pierre préhistorique seront localisés par quadrant, à l'intérieur de chaque sondage et en rapport avec la stratigraphie existante ou arbitraire;
- Les biens archéologiques de la période historique seront localisés individuellement ou en lots, selon leur nombre et leur importance;
- Les traces d'aménagement seront toutes localisées individuellement et les biens archéologiques leur étant associés seront identifiés par rapport à celles-ci;
- Toutes les mesures, plans et relevés stratigraphiques et photographiques nécessaires à la compréhension des biens archéologiques seront prises;
- Tous les échantillons de sol, de charbon de bois et autre matériel organique, ou toute autre matière nécessaire à la compréhension d'éventuels sites devront être prélevés adéquatement au cours des travaux;
- Tous les sondages positifs devront être précisément localisés en fonction de l'arpentage existant ou sinon arpentés sur le terrain à partir d'un point de référence identifiable;

- Tous les sondages devront être comptabilisés; sondages archéologiques positifs et négatifs différenciés;
- L'orientation et l'emplacement des alignements de sondages seront reportés, à titre illustratif, sur un plan adéquat (plan de construction);
- Lorsque des « collectes de surface » de biens archéologiques préhistoriques doivent être effectuées, les outils et fragments d'outils devront être localisés individuellement, à la suite de l'implantation d'un quadrillage, et les éclats et déchets de taille seront prélevés par quadrant;
- Dans le cas de l'implantation d'un quadrillage ou d'alignements de sondages, un plan de référence devra être préparé et joint au rapport;
- Tous les sondages archéologiques devront être obligatoirement remblayés;
- Tout aménagement, structure ou organisation de l'espace, de nature anthropique, à l'état de vestige autre qu'archéologique, devra être l'objet d'une description détaillée, d'un relevé cartographique à l'échelle du plan de construction, d'un croquis et d'un relevé photographique;
- Des fiches environnementales devront être élaborées, complétées et remises afin de qualifier chaque secteur inventorié (hydrologie, pédologie, morpho-sédimentologie, végétation, faune, etc.);
- Chaque site archéologique identifié devra être évalué en tenant compte de son intégrité physique et une description de son contexte environnemental devra être complétée;
- Tous les relevés photographiques devront être réalisés sous forme de diapositives ou sous forme d'enregistrement électroniquement numérisé;
- Le cas échéant, le prestataire devra proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur du patrimoine archéologique identifié dans l'emprise d'un projet de construction, en fonction des caractéristiques des sites archéologiques éventuellement identifiés ainsi que de la menace appréhendée par la réalisation des travaux devant être effectués par le Ministère ou pour le compte de celui-ci;
- Les biens archéologiques recueillis devront être lavés, nettoyés et emballés dans des sachets de polyéthylène transparents, suivant les normes généralement appliquées;
- Les biens archéologiques organiques (os, bois, charbon de bois, graisse, etc.) devront être traités ou séchés, suivant le cas, préalablement à l'emballage;
- Tous les outils ou fragments d'outils façonnés, les éclats retouchés ou utilisés de la période préhistorique et les biens archéologiques de la période historique devront être

identifiés par le code « Borden » attribué au site de provenance avec un numéro de référence sur un billet « flottant », à l'intérieur d'un sachet de polyéthylène transparent;

- Les déchets de taille de la pierre, les éclats non retouchés ou utilisés et les vestiges organiques non façonnés ou individuels seront identifiés par le code « Borden » attribué au site de provenance avec un numéro de référence sur un billet « flottant », à l'intérieur d'un sachet de polyéthylène transparent;
- Chaque sachet devra être identifié par son code « Borden », par son site d'appartenance et à l'unité de fouille qui lui a été attribuée selon le cas (puits, quadrant, niveau) par un numéro de référence « flottant », à l'intérieur du sachet de polyéthylène transparent;
- Procéder à l'identification préliminaire de la matière première, de la typologie morphologique des outils et au comptage des outils et des éclats de la période préhistorique et des artefacts de la période historique, selon leur classification;
- Les résultats cumulatifs, quantitatifs et qualitatifs devront être reportés au rapport sous forme de tableaux, en fonction des sites archéologiques et des périodes chronologiques identifiées;
- Un catalogue des informations relatives aux données de localisation des biens archéologiques prélevés devra être produit.

## **2. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE**

### **2.1 Projet n° 154-08-0674, municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, route 367 (rang des Pins-Rouges), reconstruction de la route et de ponceaux**

#### **2.1.1 État des connaissances en archéologie**

Selon le registre de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ), un site archéologique est actuellement connu dans une zone d'étude de 10 km de rayon ayant comme centre le projet de construction (tableau 2). D'autre part, deux inventaires archéologiques ont déjà été réalisés dans les limites de cette même zone (Duchaine 2010 et Ethnoscop 2008a). Ces inventaires n'ont toutefois pas été effectués dans l'emprise du projet de construction.

#### **2.1.2 Résultats**

Un inventaire archéologique a été réalisé dans le cadre du projet de reconstruction de huit ponceaux localisés dans huit sections distinctes de la route 367 (rang des Pins-Rouges) toutes situées dans les limites de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts (figures 2 à 4). Huit différents secteurs ont donc fait l'objet de l'inventaire (figures 5 à 10; tableau 3). Celui-ci a été réalisé le 27 mai 2010 par une archéologue chargée de projet et un technicien en archéologie.

Le secteur 1 (secteur B; plan MTQ n° CH-7007-154-08-0674, 5/34) est localisé entre les km 200+030 et 200+330 de la route 367. Son emprise mesure 300 m de longueur sur une largeur variant entre 30 et 40 m, pour une superficie totale approximative de 10 500 m<sup>2</sup>. Une inspection visuelle a d'abord été effectuée. L'emprise est occupée par la route 367 et ses accotements non pavés. Du côté est de la route 367, l'emprise du projet est limitée au talus de la route caractérisé par une pente très abrupte recouverte d'une végétation mixte (photo 1). Seul un replat situé à proximité du km 200+040 a fait l'objet de deux sondages. Ceux-ci ont permis d'observer la présence d'un remblai de sable beige sur une profondeur de plus de 50 cm. Du côté ouest de la route, l'emprise est en général limitée par des affleurements rocheux (photo 2).

Le secteur 2 (secteur D; plan MTQ n° CH-7007-154-08-0674, 6/34) est localisé entre les km 11+740 et 11+900 de la route 367. Son emprise mesure 160 m de longueur sur une largeur variant entre 20 et 40 m, pour une superficie totale approximative de 4 800 m<sup>2</sup>. Une inspection visuelle a d'abord été effectuée. L'emprise est occupée par la route 367 et des accotements non pavés assez larges d'une largeur approximative de 2 m (photo 3). Du côté est de la route 367, l'emprise est limitée au talus de la route caractérisée par une pente très abrupte et le talus est recouvert d'une végétation mixte. À l'emplacement du ponceau, à la hauteur du km 11+800, l'emprise atteint une largeur de 40 m, ce qui a permis la réalisation de huit sondages (photo 4). Ceux-ci ont permis de confirmer la présence, sous l'humus (5-8 cm) d'un remblai constitué de sable fin beige (50 cm). Du côté ouest de la route 367, l'emprise est limitée au sud par le roc

naturel entre les km 11+740 et 11+780. Plusieurs blocs issus du dynamitage sont également présents à proximité. Entre les km 11+780 et 11+830, la limite de l'emprise correspond à la lisière d'une zone boisée constituée d'une végétation mixte, alors que dans la portion nord, soit entre les km 11+830 et 11+900, l'emprise du projet est recouverte d'arbustes. Un seul sondage y a été effectué. Celui-ci a révélé la présence sous l'humus d'un sable orangé sur plus de 50 cm d'épaisseur.

Le secteur 3 (ponceau n° 1401-0; plan MTQ n° CH-7007-154-08-0674, 6/34) est localisé entre les km 12+370 et 12+390 de la route 367. Son emprise mesure 20 m de longueur sur une largeur d'environ 20 m, pour une superficie totale approximative de 400 m<sup>2</sup>. Une inspection visuelle a d'abord été effectuée. L'emprise est occupée par la route 367 et ses accotements non pavés. Du côté ouest de la route 367, l'emprise du projet est limitée à un affleurement rocheux recouvert d'une végétation mixte (photo 5), tandis que du côté est, l'emprise correspond au talus très abrupt de la route menant à la rive nord de la rivière du Loup (photo 6). Aucun sondage n'a été réalisé dans ce secteur.

Le secteur 4 (ponceau n° 1409-1; plan MTQ n° CH-7007-154-08-0674, 6/34) est localisé entre les km 13+870 et 13+890 de la route 367. Son emprise mesure 20 m de longueur sur une largeur d'environ 27 m, pour une superficie totale approximative de 540 m<sup>2</sup>. Une inspection visuelle a d'abord été effectuée. L'emprise est occupée par la route 367 et ses accotements non pavés. Du côté sud de la route 367, l'emprise du projet est limitée au talus très abrupt de la route parsemé de gros blocs et au bas duquel aucun replat n'est présent. Du côté nord de la route, un seul sondage a été effectué sur un replat à la base du talus de la route (photo 7). Celui-ci a permis d'observer une séquence stratigraphique constituée d'un humus (5 cm) reposant sur un sable fin de plage de couleur brun orangé et assez homogène (40 cm) (photo 8).

Le secteur 5 (ponceau n° 1424-0; plan MTQ n° CH-7007-154-08-0674, 8/34) est localisé entre les km 17+300 et 17+320 de la route 367. Son emprise mesure 20 m de longueur sur une largeur d'environ 25 m, pour une superficie totale approximative de 500 m<sup>2</sup>. Une inspection visuelle a d'abord été effectuée. L'emprise est occupée par la route 367 et ses accotements non pavés. Du côté ouest de la route 367, l'emprise du projet est caractérisée par le talus moyennement abrupt de la route, recouvert d'une végétation mixte assez dense et au bas duquel aucun replat n'est présent (photo 9). Du côté est de la route, l'emprise correspond au talus très abrupt de la route également recouvert d'une végétation mixte plutôt parsemée menant à la rive ouest de la rivière du Loup (photo 10). Deux sondages ont pu être réalisés sur un petit replat à la base du talus de la route. Ceux-ci ont permis d'observer une séquence stratigraphique constituée d'un humus (5-8 cm) recouvrant un sable limoneux brun, assez homogène et contenant des cailloux (50-60 cm).

Le secteur 6 (ponceau n° 1425-0; plan MTQ n° CH-7007-154-08-0674, 8/34) est localisé entre les km 17+450 et 17+470 de la route 367. Son emprise mesure 20 m de longueur sur une largeur d'environ 27 m, pour une superficie totale approximative de 540 m<sup>2</sup>. Une inspection visuelle a d'abord été effectuée. L'emprise est occupée par la route 367 et ses accotements non pavés. Du côté ouest de la route 367, la limite de l'emprise correspond à une zone boisée bordant le fossé de la route et caractérisée par une pente assez forte (photo 11). Du côté est, l'emprise du projet est caractérisée par le talus assez abrupt de la route, recouvert d'une végétation mixte et au bas duquel un replat a pu être sondé (photo 12). Au total, deux sondages ont été réalisés de chaque côté de la route. Ces derniers ont permis d'observer la présence d'un podzol forestier.

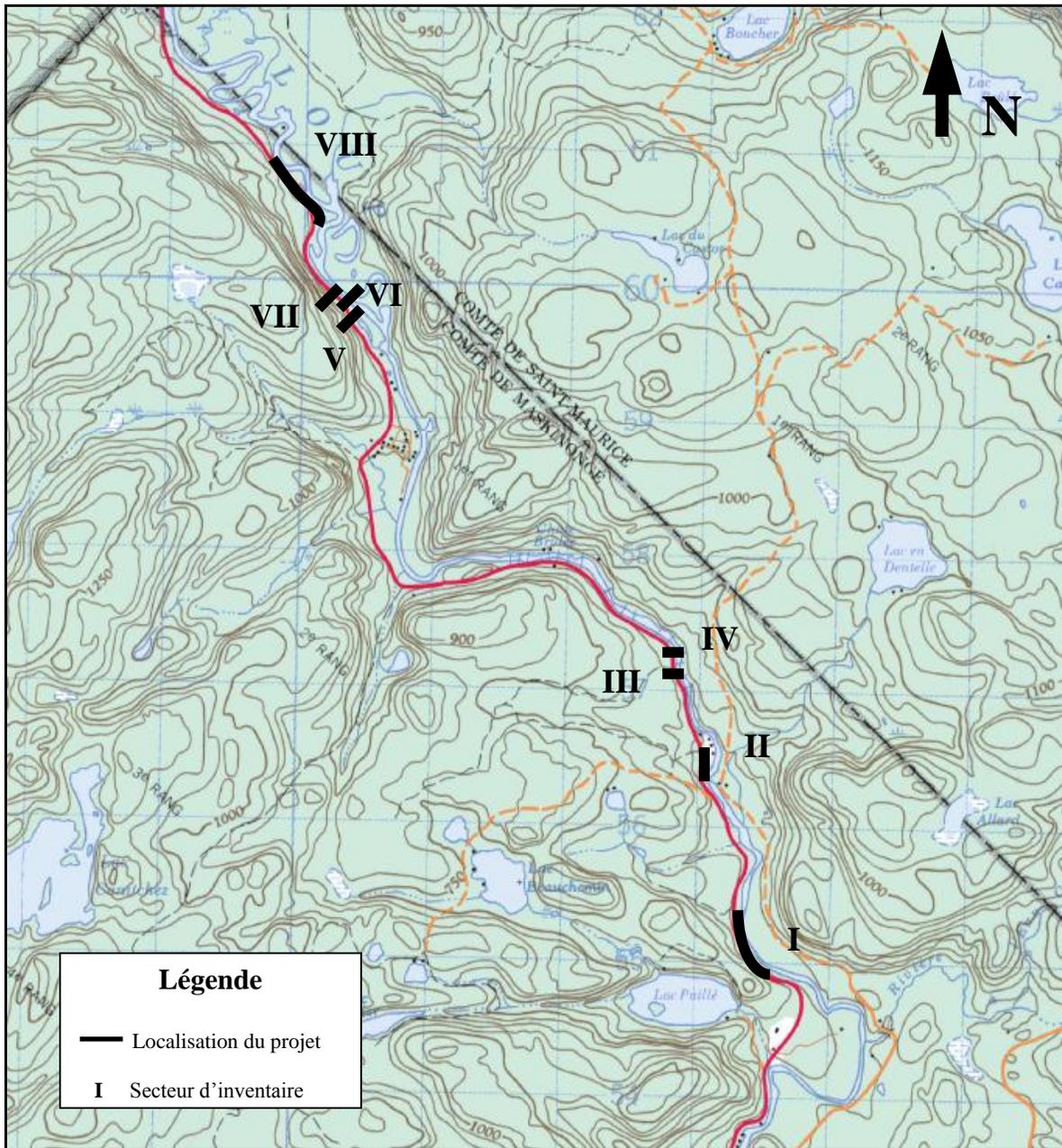
Le secteur 7 (ponceau n° 1426-0; plan MTQ n° CH-7007-154-08-0674, 8/34) est localisé entre les km 17+530 et 17+550 de la route 367. Son emprise mesure 20 m de longueur sur une largeur d'environ 30 m, pour une superficie totale approximative de 600 m<sup>2</sup>. Une inspection visuelle a d'abord été effectuée. L'emprise est occupée par la route 367 et ses accotements non pavés. Du côté ouest de la route 367, l'emprise est limitée à la base du fossé (photo 13). Aucun sondage n'a donc été réalisé de ce côté de la route. Du côté est, un replat localisé à la base du talus de la route, recouvert d'une végétation mixte a pu être sondé (photo 14). Ce sondage a permis d'observer la présence d'un remblai constitué d'un sable brun orangé très compact contenant beaucoup de cailloux.

Le secteur 8 (secteur F; plan MTQ n° CH-7007-154-08-0674, 9/34) est localisé entre les km 18+160 et 18+440 de la route 367. Son emprise mesure 280 m de longueur sur une largeur variant entre 15 et 37,5 m, pour une superficie totale approximative de 8 250 m<sup>2</sup>. Une inspection visuelle a d'abord été effectuée. L'emprise est occupée par la route 367 et ses accotements non pavés. De part et d'autre de la route 367, l'emprise est limitée au fossé de la route entre les km 18+160 et 18+240. Entre les km 18+240 et 18+420, l'emprise, beaucoup plus large, est recouverte d'une végétation mixte constituée de bouleaux, d'érables et de pins (photo 15). Une ligne de sondages a été effectuée de chaque côté. Au total, 22 sondages ont été réalisés. Ceux-ci ont permis d'observer une séquence stratigraphique correspondant à celle d'un podzol forestier, soit d'un humus (5-10 cm) reposant sur un sable gris (5 cm) et sur un sable orangé compact (45-55 cm) (photo 16).

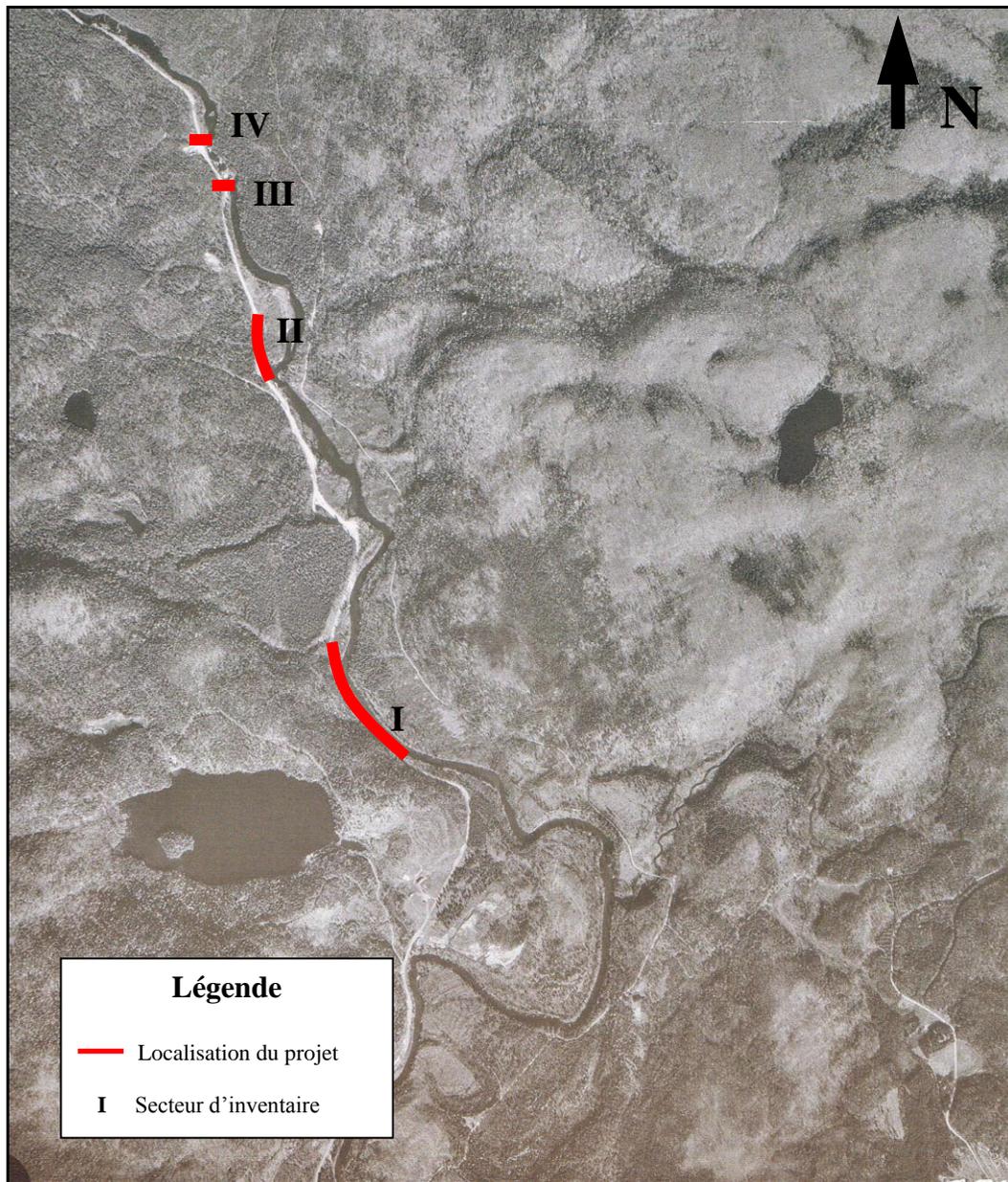
En plus des inspections visuelles, 41 sondages ont été effectués dans le cadre de cet inventaire archéologique. Toutefois, celui-ci n'a pas permis d'identifier de nouveaux sites archéologiques. Le ministère des Transports du Québec peut réaliser les travaux prévus dans le cadre de ce projet routier sans qu'il y ait de restrictions du point de vue de l'archéologie.

**Tableau 2** Site archéologique connu à proximité du projet n° 154-08-0674, municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, route 367 (rang des Pins-Rouges), reconstruction de la route et de ponceaux

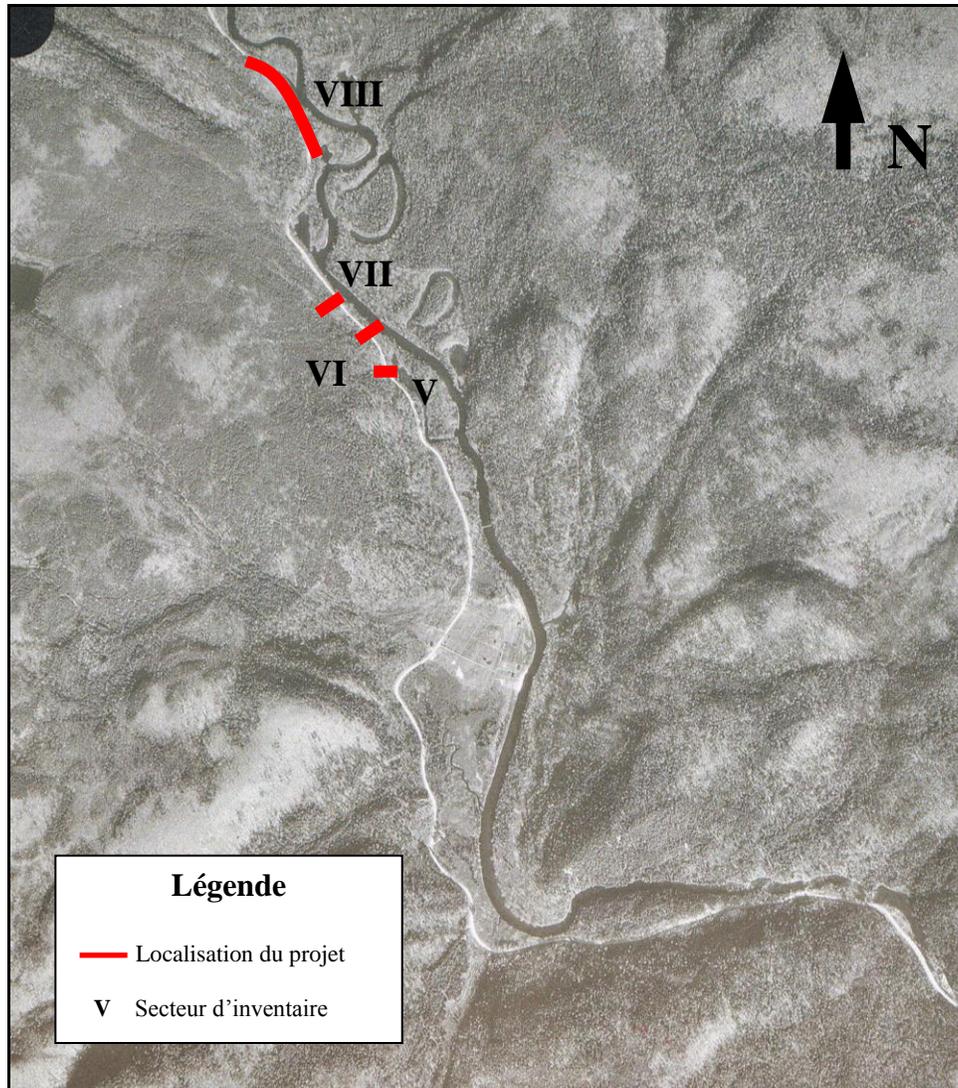
Site	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Distance du site vs projet	Bassin hydrographique	Altitude	Référence
CdFg-6	Euroquébécoise	Navale et portuaire	Lac à l'Eau Claire, aux prises d'eau alimentant la pisciculture Simard et McMurray	4 km à l'est du projet	Saint-Maurice	Inconnue	Martijn, C.A., s.d. La Roche, D., 1988



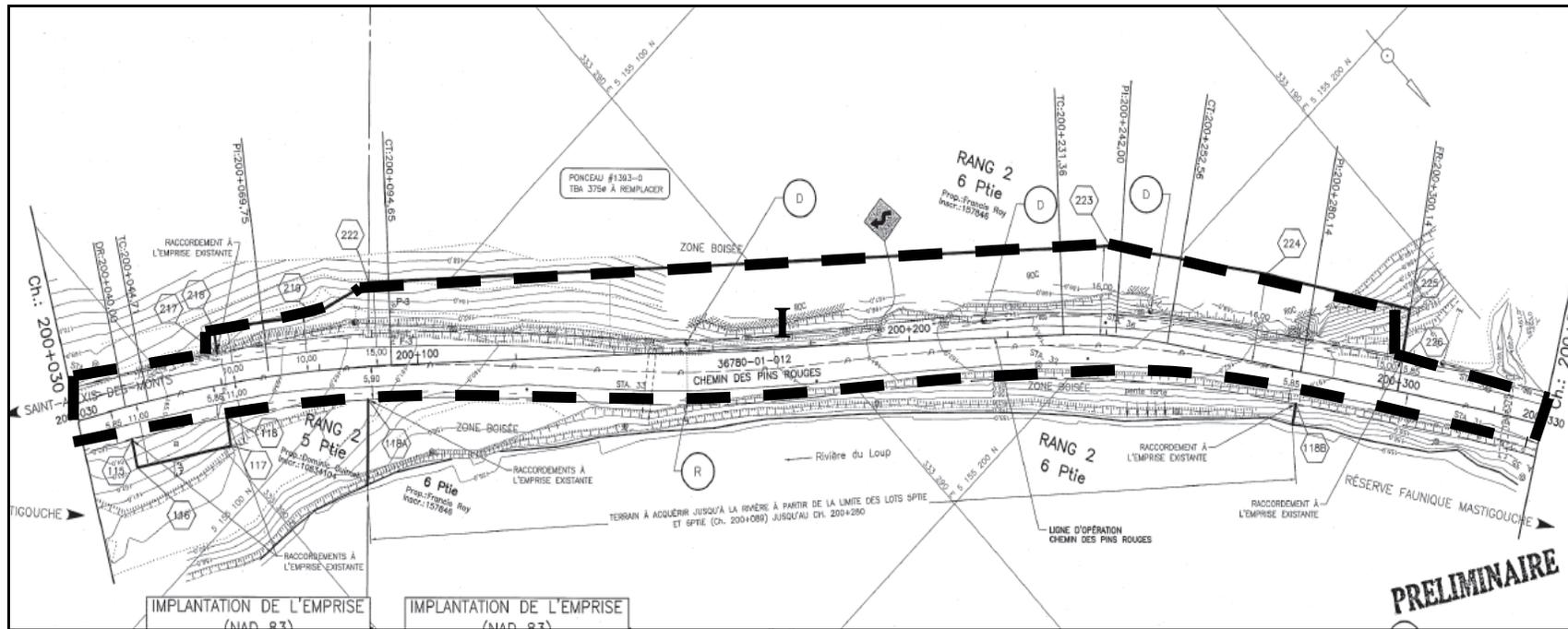
**Figure 2** Localisation approximative du projet n° 154-08-0674, municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, route 367 (rang des Pins-Rouges), reconstruction de la route et de ponceaux (Source : Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, 31I/11, Lac au Sorcier, 1 : 50 000, 1982)



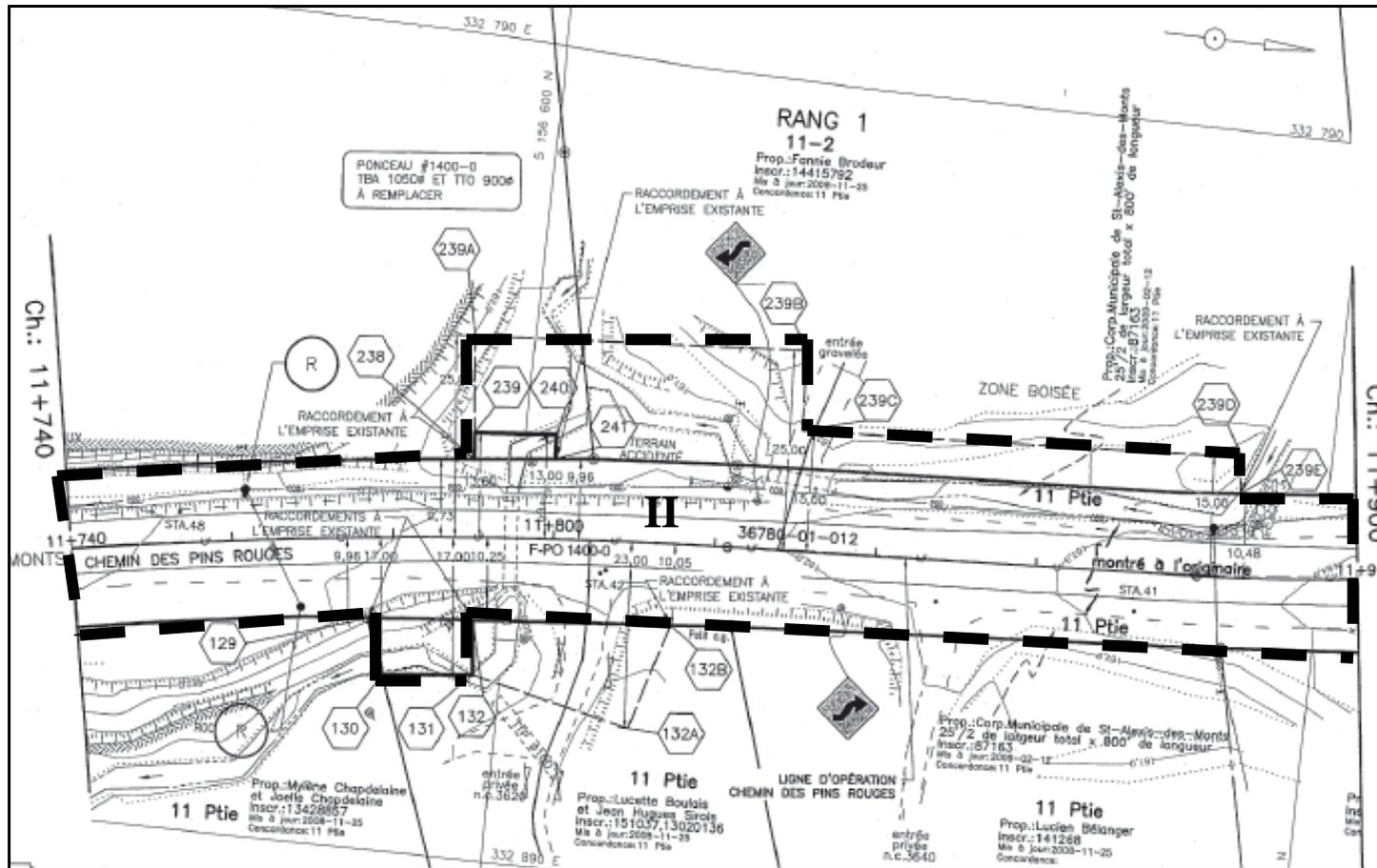
**Figure 3** Localisation approximative sur photo aérienne du projet n° 154-08-0674, municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, route 367 (rang des Pins-Rouges), reconstruction de la route et de ponceaux (1/2) (Source : Ministère des Terres et Forêts, Service de la Photogrammetrie et de la Cartographie, 1 : 20 000, 1970, Q-70847-67)



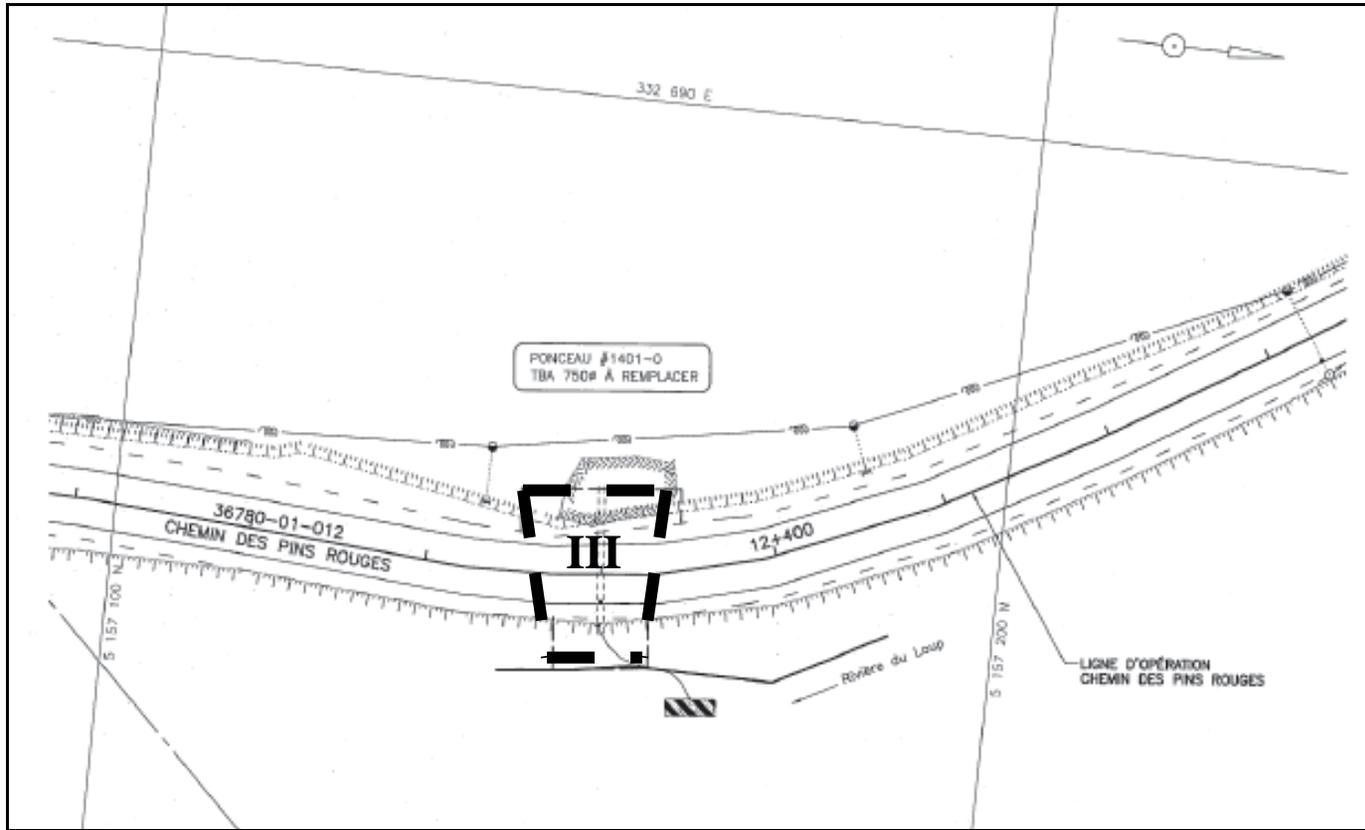
**Figure 4** Localisation approximative sur photo aérienne du projet n° 154-08-0674, municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, route 367 (rang des Pins-Rouges), reconstruction de la route et de ponceaux (2/2) (Source : Ministère des Terres et Forêts, Service de la Photogrammetrie et de la Cartographie, 1 : 20 000, 1970, Q-70847-2)



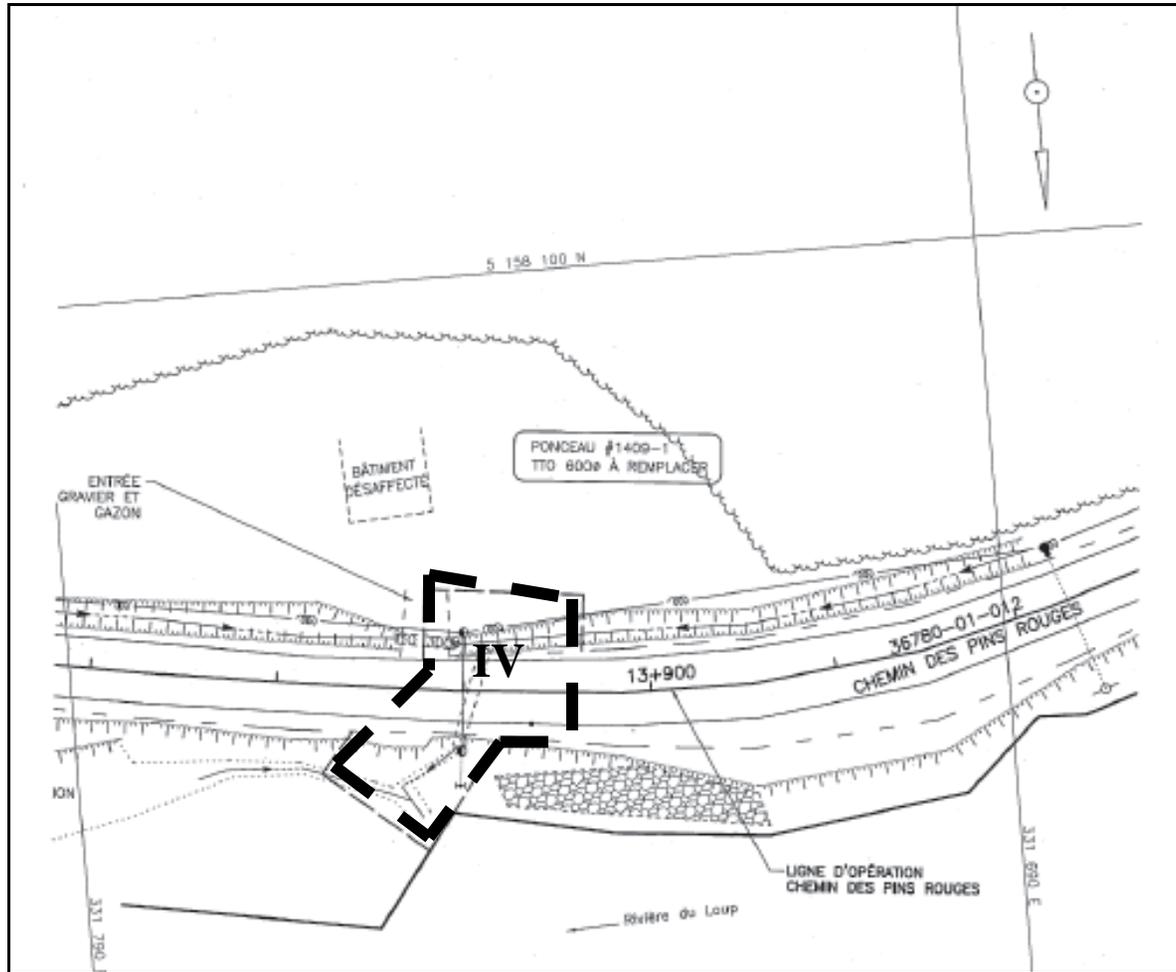
**Figure 5** Localisation du secteur d'inventaire 1 du projet n° 154-08-0674, municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, route 367 (rang des Pins-Rouges), reconstruction de la route et de ponceaux (Source : Ministère des Transports du Québec)



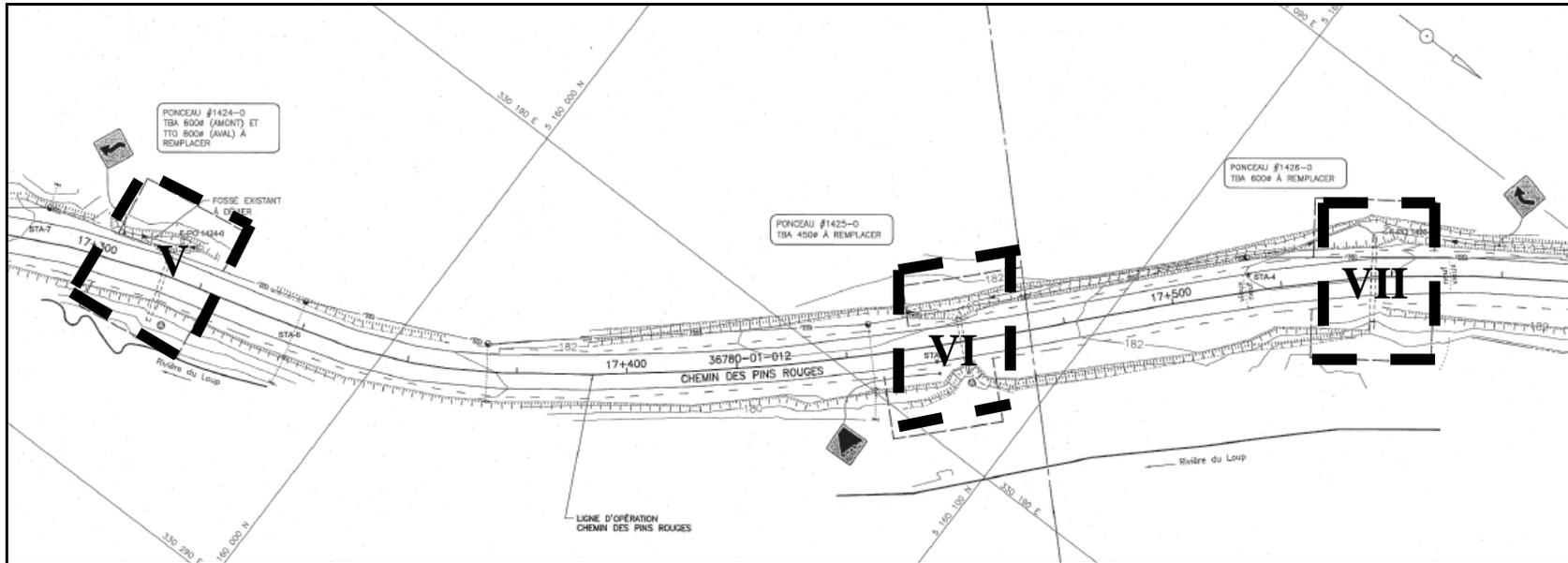
**Figure 6** Localisation du secteur d'inventaire 2 du projet n° 154-08-0674, municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, route 367 (rang des Pins-Rouges), reconstruction de la route et de ponceaux (Source : Ministère des Transports du Québec)



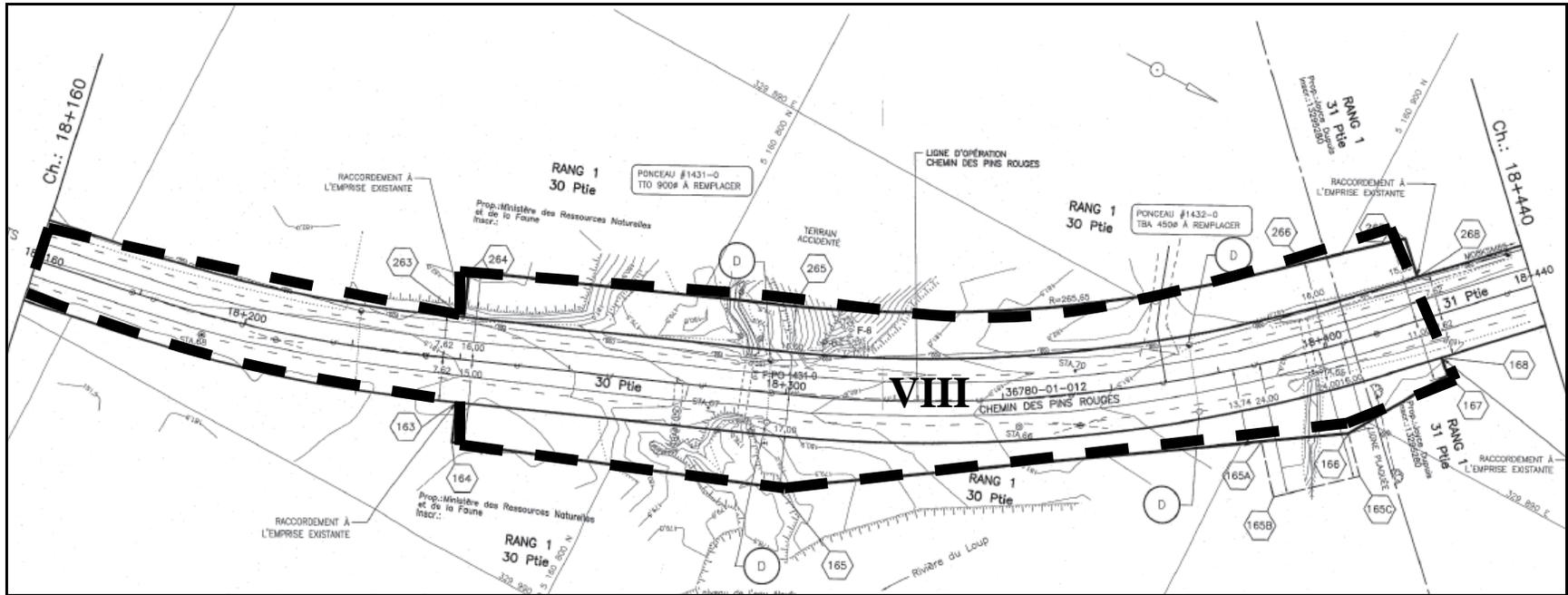
**Figure 7** Localisation du secteur d’inventaire 3 du projet n° 154-08-0674, municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, route 367 (rang des Pins-Rouges), reconstruction de la route et de ponceaux (Source : Ministère des Transports du Québec)



**Figure 8** Localisation du secteur d’inventaire 4 du projet n° 154-08-0674, municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, route 367 (rang des Pins-Rouges), reconstruction de la route et de ponceaux (Source : Ministère des Transports du Québec)



**Figure 9** Localisation des secteurs d’inventaire 5, 6 et 7 du projet n° 154-08-0674, municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, route 367 (rang des Pins-Rouges), reconstruction de la route et de ponceaux (Source : Ministère des Transports du Québec)



**Figure 10** Localisation du secteur d'inventaire 8 du projet n° 154-08-0674, municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, route 367 (rang des Pins-Rouges), reconstruction de la route et de ponceaux (Source : Ministère des Transports du Québec)

**Tableau 3** Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet n° 154-08-0674, municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, route 367 (rang des Pins-Rouges), reconstruction de la route et de ponceaux

Identification des secteurs	Localisation					Nombre de sondages		Observations	
	Début	Fin	Distance (m)	Largeur max. (m)	Superficie approximative (m <sup>2</sup> )	(+)	(-)	Topographie	Remarques
I	200+030	200+330	300	30-40	10 500	0	2	Pente abrupte	Route 367 et accotements non pavés. Côté est : replat sondé. Côté ouest : affleurements rocheux et lisière de zone boisée. Inspection visuelle et sondages négatifs.
II	11+740	11+900	160	20-40	4 800	0	9	Pente abrupte	Route 367 et accotements non pavés. Côté est : replat sondé. Côté ouest : affleurements rocheux et lisière de zone boisée. Inspection visuelle et sondages négatifs.
III	12+370	12+390	20	20	400	0	0	Pente abrupte	Route 367 et accotements non pavés. Côté est : rive de la rivière du Loup. Côté ouest : affleurements rocheux Inspection visuelle négative.
IV	13+870	13+890	20	27	540	0	1	Pente abrupte	Route 367 et accotements non pavés. Côté sud : présence de gros blocs; aucun replat sondé. Côté nord : replat sondé. Inspection visuelle et sondage négatif.
V	17+300	17+320	20	25	500	0	2	Pente abrupte	Route 367 et accotements non pavés. Côté est : rive de la rivière du Loup. Côté ouest : végétation mixte. Inspection visuelle et sondages négatifs.
VI	17+450	17+470	20	27	540	0	4	Pente abrupte	Route 367 et accotements non pavés. Côté est : replat sondé. Côté ouest : zone boisée caractérisée par une pente ascendante. Inspection visuelle et sondages négatifs.
VII	17+530	17+550	20	30	600	0	1	Pente abrupte	Route 367 et accotements non pavés. Côté est : replat sondé. Côté ouest : emprise limitée au fossé de la route. Inspection visuelle et sondage négatif.
VIII	18+160	18+440	280	15-37,5	8 250	0	22	Plane	Route 367 et accotements non pavés. Portion sud : emprise limitée au fossé de part et d'autre de la route. Portion nord : emprise plus large. Inspection visuelle et sondages négatifs.
TOTAL			840		26 130	0	41		



**Photo 1** Vue de l'emprise du côté est de la route 367 près du km 200+180, secteur d'inventaire 1 – Projet n° 154-08-0674 – Direction nord-nord-ouest (DUCD-10-0674-4)



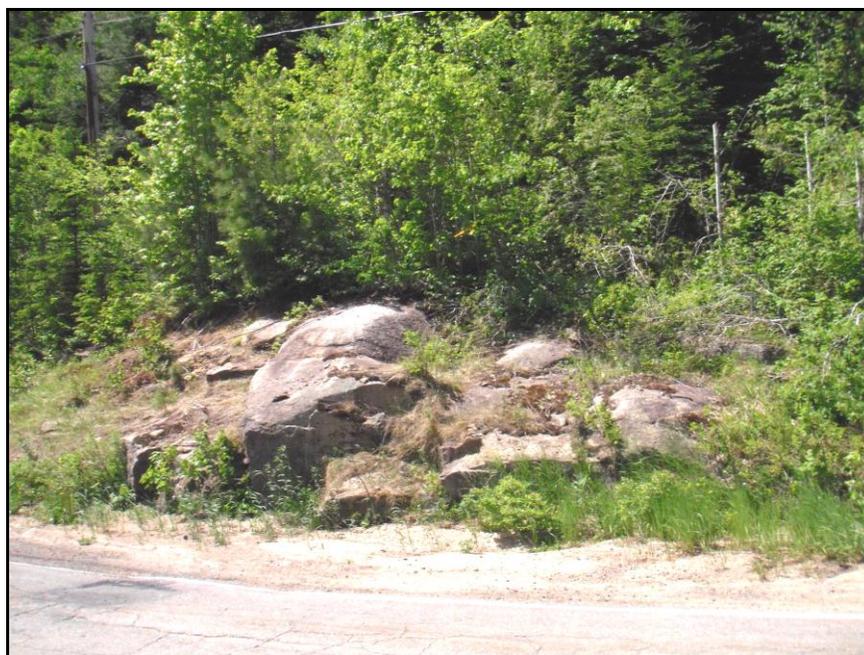
**Photo 2** Vue de l'emprise du côté ouest de la route 367 près du km 200+180, secteur d'inventaire 1 – Projet n° 154-08-0674 – Direction nord-ouest (DUCD-10-0674-7)



**Photo 3** Extrémité nord du secteur d'inventaire 2, côté ouest de la route 367 – Projet n° 154-08-0674 – Direction nord (DUCD-10-0674-15)



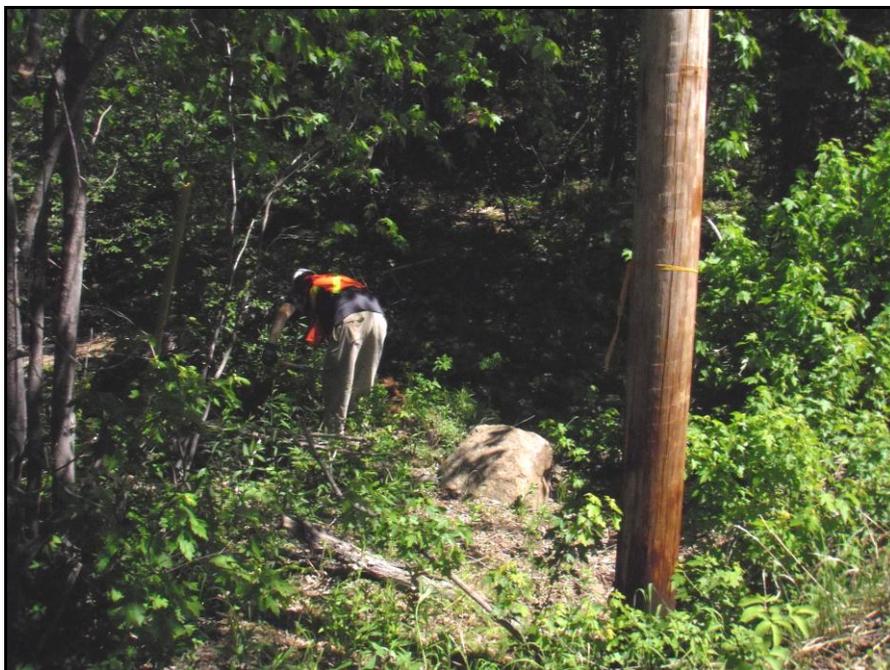
**Photo 4** Replat sondé du côté sud-est du ponceau près du km 11+775, secteur d'inventaire 2 – Projet n° 154-08-0674 – Direction sud (DUCD-10-0674-13)



**Photo 5** Côté ouest de la route 367, secteur d'inventaire 3 – Projet n° 154-08-0674 – Direction ouest (DUCD-10-0674-21)



**Photo 6** Côté est de la route 367, secteur d'inventaire 3 – Projet n° 154-08-0674 – Direction est (DUCD-10-0674-21)



**Photo 7** Côté nord de la route 367, secteur d'inventaire 4 – Projet n° 154-08-0674 – Direction nord-est (DUCD-10-0674-24)



**Photo 8** Sondage effectué du côté nord de la route 367, secteur d'inventaire 4 – Projet n° 154-08-0674 – Vue en plan (DUCD-10-0674-27)



**Photo 9** Côté ouest de la route 367, secteur d'inventaire 5 – Projet n° 154-08-0674 – Direction sud (DUCD-10-0674-28)



**Photo 10** Côté est de la route 367, secteur d'inventaire 5 – Projet n° 154-08-0674 – Direction sud-sud-est (DUCD-10-0674-30)



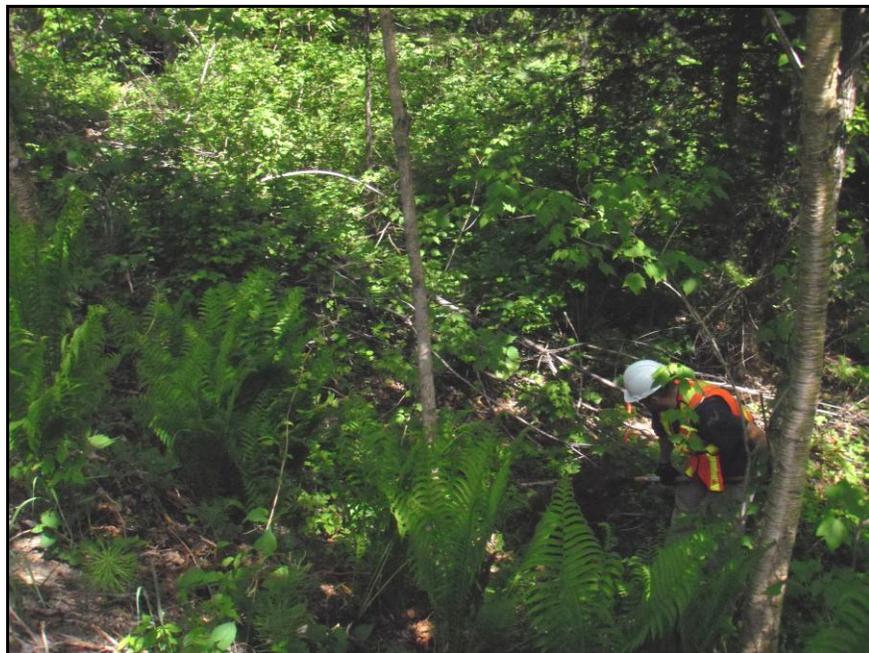
**Photo 11** Côté ouest de la route 367, secteur d'inventaire 6 – Projet n° 154-08-0674 – Direction nord-nord-ouest (DUCD-10-0674-34)



**Photo 12** Côté est de la route 367, secteur d'inventaire 6 – Projet n° 154-08-0674 – Direction est (DUCD-10-0674-35)



**Photo 13** Côté ouest de la route 367, secteur d'inventaire 7 – Projet n° 154-08-0674 – Direction ouest (DUCD-10-0674-39)



**Photo 14** Côté est de la route 367, secteur d'inventaire 7 – Projet n° 154-08-0674 – Direction est (DUCD-10-0674-38)



**Photo 15** Extrémité nord du secteur d'inventaire 8, côté est de la route 367 – Projet n° 154-08-0674 – Direction nord (DUCD-10-0674-47)



**Photo 16** Paroi nord d'un sondage effectué du côté est de la route 367, secteur d'inventaire 8 – Projet n° 154-08-0674 – Direction nord (DUCD-10-0674-46)

### **3. CONCLUSION**

Un inventaire archéologique a été réalisé dans l'emprise d'un projet routier localisé sur le territoire de la Direction de la Mauricie – Centre-du-Québec du ministère des Transports du Québec. Cet inventaire a couvert une distance de 840 mètres linéaires d'emprise qui ont fait l'objet d'inspections visuelles et de 41 sondages exploratoires.

Cet inventaire n'a pas permis d'identifier de nouveaux sites archéologiques. Le ministère des Transports du Québec peut réaliser les travaux prévus dans le cadre de ce projet routier sans qu'il y ait de restrictions du point de vue de l'archéologie.

#### 4. BIBLIOGRAPHIE

DUCHAINED, DÉsirÉE-EMMANUELLE

2010 *Inventaires archéologiques (Été 2009). Mauricie–Centre-du-Québec.* Direction générale de Québec et de l'Est, MTQ, rapport inédit, 26 pages.

ETHNOSCOPE

2008a *Inventaires archéologiques (Été 2006). Mauricie–Centre-du-Québec.* Direction générale de Québec et de l'Est, MTQ, rapport inédit, 95 pages.

**ANNEXE A**

**CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES**

**Projet n° 154-08-0674, municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, route 367 (rang des Pins-Rouges), reconstruction de la route et de ponceaux**

CLICHÉ	DATE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-10-0674-1	27-05-2010	Vue générale du secteur d'inventaire 1 du projet n° 154-08-0674	Nord-nord-ouest
DUCD-10-0674-2	27-05-2010	Extrémité nord du secteur d'inventaire 1 du projet n° 154-08-0674	Nord
DUCD-10-0674-3	27-05-2010	Vue de l'emprise du côté est de la route 367 près du km 200+260, secteur d'inventaire 1 du projet n° 154-08-0674	Sud-est
DUCD-10-0674-4	27-05-2010	Vue de l'emprise du côté est de la route 367 près du km 200+180, secteur d'inventaire 1 du projet n° 154-08-0674	Nord-nord-ouest
DUCD-10-0674-5	27-05-2010	Vue de l'emprise du côté est de la route 367 près du km 200+180, secteur d'inventaire 1 du projet n° 154-08-0674	Sud-est
DUCD-10-0674-6	27-05-2010	Vue de l'emprise du côté ouest de la route 367 près du km 200+180, secteur d'inventaire 1 du projet n° 154-08-0674	Sud-ouest
DUCD-10-0674-7	27-05-2010	Vue de l'emprise du côté ouest de la route 367 près du km 200+180, secteur d'inventaire 1 du projet n° 154-08-0674	Nord-ouest
DUCD-10-0674-8	27-05-2010	Vue de l'emprise du côté ouest de la route 367 près du km 200+220, secteur d'inventaire 1 du projet n° 154-08-0674	Sud
DUCD-10-0674-9	27-05-2010	Extrémité sud du secteur d'inventaire 1 du projet n° 154-08-0674	Nord
DUCD-10-0674-10	27-05-2010	Vue de l'emprise du côté est de la route 367 près du km 11+850, secteur d'inventaire 2 du projet n° 154-08-0674	Sud-est
DUCD-10-0674-11	27-05-2010	Extrémité nord du secteur d'inventaire 2 du projet n° 154-08-0674	Nord
DUCD-10-0674-12	27-05-2010	Vue générale du ponceau à remplacer près du km 11+775, côté est de la route 367, secteur d'inventaire 2 du projet n° 154-08-0674	Ouest
DUCD-10-0674-13	27-05-2010	Replat sondé du côté sud-est du ponceau à remplacer près du km 11+775, secteur d'inventaire 2 du projet n° 154-08-0674	Sud
DUCD-10-0674-14	27-05-2010	Extrémité sud du secteur d'inventaire 2 du projet n° 154-08-0674, côté ouest de la route 367	Nord-ouest
DUCD-10-0674-15	27-05-2010	Extrémité nord du secteur d'inventaire 2 du projet n° 154-08-0674, côté ouest de la route 367	Nord
DUCD-10-0674-16	27-05-2010	Côté nord-ouest du ponceau à remplacer près du km 11+775, secteur d'inventaire 2 du projet n° 154-08-0674	Nord
DUCD-10-0674-17	27-05-2010	Ponceau du côté ouest de la route 367, près du km 11+880, secteur d'inventaire 2 du projet n° 154-08-0674	Sud
DUCD-10-0674-18	27-05-2010	Côté ouest de la route 367, près du km 11+840, secteur d'inventaire 2 du projet n° 154-08-0674	Sud
DUCD-10-0674-19	27-05-2010	Côté est de la route 367, secteur d'inventaire 3 du projet n° 154-08-0674	Nord-est
DUCD-10-0674-20	27-05-2010	Côté est de la route 367, secteur d'inventaire 3 du projet n° 154-08-0674	Sud-est

**Projet n° 154-08-0674, municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, route 367 (rang des Pins-Rouges), reconstruction de la route et de ponceaux (suite)**

CLICHÉ	DATE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-10-0674-21	27-05-2010	Côté ouest de la route 367, secteur d'inventaire 3 du projet n° 154-08-0674	Ouest
DUCD-10-0674-22	27-05-2010	Côté ouest de la route 367, secteur d'inventaire 3 du projet n° 154-08-0674	Nord-ouest
DUCD-10-0674-23	27-05-2010	Côté nord de la route 367, secteur d'inventaire 4 du projet n° 154-08-0674	Nord
DUCD-10-0674-24	27-05-2010	Côté nord de la route 367, secteur d'inventaire 4 du projet n° 154-08-0674	Nord-est
DUCD-10-0674-25	27-05-2010	Côté sud de la route 367, secteur d'inventaire 4 du projet n° 154-08-0674	Sud-est
DUCD-10-0674-26	27-05-2010	Côté sud de la route 367, secteur d'inventaire 4 du projet n° 154-08-0674	Sud-ouest
DUCD-10-0674-27	27-05-2010	Sondage effectué du côté nord de la route 367, secteur d'inventaire 4 du projet n° 154-08-0674	En plan
DUCD-10-0674-28	27-05-2010	Côté ouest de la route 367, secteur d'inventaire 5 du projet n° 154-08-0674	Sud
DUCD-10-0674-29	27-05-2010	Côté ouest de la route 367, secteur d'inventaire 5 du projet n° 154-08-0674	Nord
DUCD-10-0674-30	27-05-2010	Côté est de la route 367, secteur d'inventaire 5 du projet n° 154-08-0674	Sud-sud-est
DUCD-10-0674-31	27-05-2010	Côté est de la route 367, secteur d'inventaire 5 du projet n° 154-08-0674	Nord-est
DUCD-10-0674-32	27-05-2010	Vue générale du ponceau à remplacer, côté est de la route 367, secteur d'inventaire 5 du projet n° 154-08-0674	Ouest
DUCD-10-0674-33	27-05-2010	Côté ouest de la route 367, secteur d'inventaire 6 du projet n° 154-08-0674	Sud
DUCD-10-0674-34	27-05-2010	Côté ouest de la route 367, secteur d'inventaire 6 du projet n° 154-08-0674	Nord-nord-ouest
DUCD-10-0674-35	27-05-2010	Côté est de la route 367, secteur d'inventaire 6 du projet n° 154-08-0674	Est
DUCD-10-0674-36	27-05-2010	Côté est de la route 367, secteur d'inventaire 6 du projet n° 154-08-0674	Nord-ouest
DUCD-10-0674-37	27-05-2010	Côté est de la route 367, secteur d'inventaire 7 du projet n° 154-08-0674	Est
DUCD-10-0674-38	27-05-2010	Côté est de la route 367, secteur d'inventaire 7 du projet n° 154-08-0674	Est
DUCD-10-0674-39	27-05-2010	Côté ouest de la route 367, secteur d'inventaire 7 du projet n° 154-08-0674	Ouest
DUCD-10-0674-40	27-05-2010	Côté ouest de la route 367, secteur d'inventaire 7 du projet n° 154-08-0674	Sud

**Projet n° 154-08-0674, municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, route 367 (rang des Pins-Rouges), reconstruction de la route et de ponceaux (suite)**

CLICHÉ	DATE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-10-0674-41	27-05-2010	Vue générale du secteur d'inventaire 8 du projet n° 154-08-0674	Nord-ouest
DUCD-10-0674-42	27-05-2010	Vue générale du ponceau à remplacer, côté est de la route 367, secteur d'inventaire 8 du projet n° 154-08-0674	Sud
DUCD-10-0674-43	27-05-2010	Vue générale de l'emprise du côté est de la route 367 près du km 18+320, secteur d'inventaire 8 du projet n° 154-08-0674	Est
DUCD-10-0674-44	27-05-2010	Vue générale du côté ouest de la route 367 entre les km 18+280 et 18+330, secteur d'inventaire 8 du projet n° 154-08-0674	Nord-nord-ouest
DUCD-10-0674-45	27-05-2010	Vue générale du ponceau à remplacer, côté est de la route 367, secteur d'inventaire 8 du projet n° 154-08-0674	Nord-ouest
DUCD-10-0674-46	27-05-2010	Paroi nord d'un sondage effectué du côté est de la route 367, secteur d'inventaire 8 du projet n° 154-08-0674	Nord
DUCD-10-0674-47	27-05-2010	Extrémité nord du secteur d'inventaire 8 du projet n° 154-08-0674, côté est de la route 367	Nord
DUCD-10-0674-48	27-05-2010	Extrémité sud du secteur d'inventaire 8 du projet n° 154-08-0674, côté ouest de la route 367	Nord-nord-ouest